



Actualités sur la protection des troupeaux 2021

Informations et échanges d'expériences

Lors de la journée nationale annuelle consacrée aux actualités sur la protection des troupeaux, des nouveautés seront présentés et certains aspects de cette thématique approfondis et discutés. Les expériences et les défis de chaque canton seront eux-aussi thématisés

Date : Jeudi 4 novembre 2021

Lieu : Kulturhof-Schloss Köniz, salle «Rossstall», Muhlernstrasse 11, CH-3098 Köniz BE

Responsables : Andreas Schiess, AGRIDEA (andreas.schiess@agridea.ch)

François Meyer, AGRIDEA (francois.meyer@agridea.ch)

Nr du cours : 21.029

- Objectifs :**
- Faire le point sur les actualités concernant la protection des troupeaux en Suisse.
 - Prendre connaissance de projets réalisés en Suisse et à l'étranger sur la thématique de la protection des troupeaux.
 - Echange entre les autorités et les personnes du terrain.

Public : Préposé-e-s cantonaux à la protection des troupeaux, représentant-e-s de l'agriculture, de la chasse, des offices vétérinaires et de l'environnement, les ONG et les autres personnes intéressées.



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Jeudi 04 novembre 2021

| | |
|--------------|--|
| 09.00 | Accueil, café et croissants |
| 09.15 | Salutations, buts, programme |
| 09.30 | Monitoring du KORA <ul style="list-style-type: none">Actualités sur la présence de loups en Suisse <i>Manz Ralph, KORA</i> |
| 10.00 | Etude d'Agroscope <ul style="list-style-type: none">Loup et changement structurel <i>Mink Steffen, Agroscope</i> |
| 10.30 | Projet KORA-AGRIDEA <ul style="list-style-type: none">Efficacité des mesures de protection des troupeaux et des tirs de loups selon les facteurs biologiques et spatiaux <i>Vogt Kristina, KORA</i> |
| 11.10 | Office fédéral de l'Environnement (OFEV) <ul style="list-style-type: none">Actualité sur la révision de l'Ordonnance sur la chasseInformation sur la manière dont les demandes de tir sont traitées <i>Steenblock Isa, OFEV</i> |
| 12.00 | Repas de midi |
| 13.30 | Informations générales <ul style="list-style-type: none">Service chargé des chiens de protection des troupeauxService chargé des mesures techniques de protection des troupeaux <i>Hahn Felix, AGRIDEA</i> <i>Schiess Andreas, AGRIDEA</i> |
| 14.00 | Protection des bovins <ul style="list-style-type: none">Concept général, situation en Suisse et brochure sur la protection des bovinsExpériences dans le canton de VaudExpériences dans le canton des GrisonsDiscussions générales <i>Mettler Daniel, AGRIDEA</i> <i>Dupertuis Francois, Préposé cantonal à la PT (VD)</i> <i>Gujan Töni, préposé cantonal à la PT (GR)</i> <i>Puorger Arno, service de la chasse (GR)</i> |
| 16.00 | Echanges et formations continues <ul style="list-style-type: none">Echange en ligne en Suisse et à l'étranger <i>Derron-Hilfiker Daniela, AGRIDEA</i> |
| 16.15 | Fin de la journée |

Informations pratiques

Tarif du cours (forfait)

- CHF 50.- pour la journée

Inclus dans le forfait

Participation, boissons, repas de midi

Langues du cours

Les intervenants parlent soit en allemand soit en français. Il n'y a pas de traductions simultanées, mais les présentations sont projetées dans les deux langues. Les questions et les discussions peuvent, au besoin, être traduites dans les deux langues.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

21.029 F

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription

Jeudi 28 octobre 2021

Informations

+41 (0)52 354 97 30
kurse@agridea.ch

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à 3 jours avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 30.- sera perçue pour les frais administratifs. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Depuis le 13 septembre 2021, nos formations en présentiel sont soumises au certificat COVID. Toutes les participantes et tous les participants doivent désormais présenter un certificat COVID valide, imprimé ou électronique, et le préparer avant le début du cours. Afin de vérifier l'identité des détenteur-trice-s, nous vous prions de présenter une pièce d'identité **valable** (passeport, carte d'identité, permis de conduire, permis de séjour, carte d'étudiant ou SwissPass). Après cet examen, l'exigence du masque est levée dans le cours, ce qui rend l'expérience plus agréable pour toutes et tous.